



25 novembre 2013

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

# **CHASSE AUX PHOQUES PROCEDURE DU CANADA ET DE LA NORVEGE CONTRE LE REGLEMENT EUROPEEN\* :**

## **L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE DONNE RAISON A L'UNION EUROPEENNE**

**Pour la Fondation Brigitte Bardot :**

« C'est une position historique de l'OMC puisqu'elle reconnaît désormais le bien-être animal comme préoccupation morale, citoyenne, pouvant justifier des mesures commerciales contraignantes. L'UE est dans son droit lorsqu'elle refuse d'importer et commercialiser les produits issus de la chasse aux phoques, elle l'a déjà fait pour les fourrures de chiens et de chats sans que cela ait entraîné un recours de la Chine auprès de l'OMC. Les « arguments » mis en avant par le Canada et la Norvège pourraient se retourner contre eux, car c'est l'exception dont bénéficient actuellement les Inuits qui semble être remise en cause par l'OMC, sur base d'une distorsion de la concurrence. Le Président François Hollande a d'ores et déjà assuré à Brigitte Bardot, lors d'un entretien privé, que la France défendrait le maintien de l'embargo européen ».

**Christophe Marie**

Porte-parole de la Fondation Brigitte Bardot

\* Règlement N°1007/2009 du Parlement européen et du Conseil du 16 septembre 2009 sur le commerce des produits dérivés du phoque

Agir contre le massacre des phoques, « le combat d'une vie » - **Historique des actions de Brigitte Bardot et sa Fondation**

<http://www.fondationbrigittebardot.fr/international/animaux-sauvages/phoques/le-combat-dune-vie>

Contact Presse :

Fondation Brigitte Bardot - Bruno Jacquelin

[bruno.jacquelin@fondationbrigittebardot.fr](mailto:bruno.jacquelin@fondationbrigittebardot.fr)